

ÉDITION

JUSTICE

O. Jacob contre la Commission européenne

Un des trois recours déposés en 2004 et 2005 contre la Commission européenne dans le cadre de la reprise d'Éditis par Lagardère et Wendel a été remporté par Odile Jacob. Il ne s'agit pas du contentieux le plus important, même s'il peut avoir des conséquences sur les deux autres. Dans son arrêt du 9 juin, le tribunal de la Cour de justice européenne juge que la Commission a commis

une « erreur d'appréciation » en refusant de communiquer à l'éditeur toutes les pièces demandées dans le cadre de deux autres procédures : les demandes d'annulation de l'accord donné à Lagardère pour la reprise partielle d'Éditis et de l'accord donné à Wendel pour le rachat du reste. Pour nourrir l'argumentation de ces deux recours, Odile Jacob exigeait les mémos internes de la Com-

mission portant sur l'opération de concentration, toute la correspondance entre la Commission, Lagardère et Wendel. Le tribunal a annulé la décision de refus de la Commission. Elle a deux mois pour déposer un pourvoi, de même que Lagardère, qui s'est joint au dossier. La Commission est condamnée aux dépens, et devra régler 90 % de ceux d'Odile Jacob. H. H.

DIFFUSION

Pollen augmente son capital

Pollen Littéral Diffusion Distribution, qui diffuse la production de près de 60 petits éditeurs, vient de procéder à une recapitalisation. Le fonds d'investissement Capital Vendée est entré à hauteur de 18 % dans le capital de Pollen, qui a installé son siège social à La Ferrière, en Vendée, après le rachat de Litté-

ral en 2008. La SARL est devenue une SAS dont le fondateur, Benoît Vaillant, qui possède 82 % du capital, est le président. Cette recapitalisation, rendue nécessaire par « la forte croissance de l'entreprise, dont le chiffre d'affaires est passé de 1,6 à 3,8 millions d'euros en deux ans », selon Benoît Vaillant, permettra de fi-

nancer des chantiers de distribution : déménagement d'une partie des stocks, équipement informatique des représentants, amélioration des délais de réassort... Signalons que les éditions Vents d'ailleurs viennent de confier à Pollen leur diffusion et leur distribution, qu'elles assureraient jusqu'alors elles-mêmes. C. A.

SOLIDARITÉ

Rue du monde n'oublie pas les enfants

Spécialisées dans la jeunesse, les éditions Rue du monde lancent leur septième « Été des bouquins solidaires » en partenariat avec le Secours populaire. Pour deux titres achetés du 3 juin au 15 août, Rue du monde offrira un livre à un enfant lors de la « Journée des oubliés ». Organisée par le Secours populaire, cette journée se déroulera cette année le 19 août au pied de la tour

Eiffel : sports, musique, jeux seront proposés à 50 000 petits Européens. Grâce aux ventes réalisées pendant l'été, Rue du monde avait distribué l'an dernier à Cabourg 5 600 ouvrages aux enfants « oubliés des vacances ». L'opération porte sur trois « albums multicolores » : *Mandela, l'Africain multicolore*, d'Alain Serres, illustré par Zaü (avec 27 pages en noir et blanc, une par année de pri-

son) dans la collection « Grands portraits » ; *Tous pareils, tous pas pareils*, de Michel Séonnet, illustré de photos d'enfants d'Asnières-sur-Seine (92) par Olivier Pasquiers, et *Tous en couleurs, tous en bonheurs*, du même auteur, illustré de dessins de Zaü, deux livres découpés de la collection « Spirale » pour « composer des visages et des textes insolites ». C. C.

ÉTATS-UNIS

Enquête sur le contrat de mandat

Le procureur général du Texas a ouvert une enquête sur l'« agency model » (contrat de mandat) concernant la vente de livres numériques, selon la lettre professionnelle « Publishers Marketplace ». Ces contrats permettent à l'éditeur de fixer le prix de vente de ses livres, sans que le revendeur puisse y déroger. Les premiers ont été signés par Apple avec

les principaux groupes américains, pour la mise en place de sa librairie iBookstore dédiée à sa tablette numérique iPad. Ils ont aussi été imposés à Amazon. Le site de commerce en ligne a dû les accepter mais conteste leur principe, qui peut l'empêcher de fixer le prix des best-sellers à moins de 10 dollars dans leur version numérique. Hachette Book Group et Har-

perCollins ont reconnu avoir été contactés par les services du procureur texan.

Le contrat de mandat équivalent en France de l'« agency model », fait également l'objet de doutes quant à sa validité juridique. Éditeurs et libraires souhaitent une loi sur le prix unique du livre numérique pour régler cette question. H. H.

LIBRAIRIE

MANOSQUE

Le Petit pois déménage

Pas plus grand mais plus visible ! Le Petit pois, librairie généraliste créée en 2006 à Manosque, a quitté le local assez obscur de 50 m² qu'il occupait dans une rue excentrée pour rejoindre, il y a un mois, la lumière et l'animation de la principale artère commerciale de la ville, entre l'église et la fontaine de la place Saint-Sauveur. Un changement de bon augure. C. N.



PRIX

Landerneau

Mercredi 9 juin, l'enseigne Espace culturel Leclerc a remis son prix Landerneau 2010 à Kéthévane Davrichewy pour *La mer Noire* (Sabine Wespieser).

Relay

Le 33^e prix Relay du Roman d'évasion a récompensé, parmi les quatre titres en lice, *Le sentier de la gloire* de Jeffrey Archer (First).

Lavinal

Pour sa quatrième édition, le prix Lavinal-Printemps des lecteurs, décerné par la librairie Mollat à Bordeaux en partenariat avec France 3 Aquitaine et le café Lavinal, a été remis jeudi 3 juin à Christophe Pradeau pour son roman *La grande sauvagerie* (Verdier).

Livre Rock

Créé l'an passé par les librairies parisiennes L'Arbre à lettres, le prix du livre Rock a été attribué vendredi 4 juin au document *En studio avec les Beatles* de Geoff Emerick et Howard Massey (Le Mot et le Reste).

Virgule

Samedi 5 juin, la librairie parisienne La Virgule (17^e) a remis son prix littéraire de Lecteurs à Alexandre Lazaridès pour *Adieu, vert paradis* (éditions Zoé).